

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein

Band: 16 (1907)

Heft: 7

Anhang: Beilage zu No. 7 der Schweizer Hotel-Revue = Supplément au no. 7 de la Revue Suisse des Hôtels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Hotel-Revue.

Revue Suisse des Hôtels.

Protection des voyageurs contre les attentats sur les lignes de chemin de fer.

L'on écrit à la "Nationalzeitung" de Bâle: En présence du nouvel attentat audacien perpétré le 13 janvier, dans un coupé de chemin de fer, nous croyons que nos lecteurs suivront avec intérêt ce qu'un journal allemand écrit sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour protéger les voyageurs contre des attentats de ce genre.

Le nombre croissant d'attentats à main armée, dans les coupés de chemin de fer, en 1906, a engagé le ministre des travaux publics de Prusse, à faire étudier par une commission quelles mesures et quelles dispositions l'on pourrait prendre pour empêcher autant que possible ces attentats. Cette commission composée des membres des différents ressorts de l'administration des chemins de fer, avait à examiner les nombreuses pétitions et propositions que le public avait adressées à ce propos aux autorités. Les travaux de cette commission sont terminés.

La plupart des propositions ne sont pas nouvelles et ont été déjà faites et examinées dans différents pays. L'on propose avant tout des sonnettes d'alarme, à côté du frein d'alarme qui existe déjà. Ces sonnettes devraient pouvoir être facilement mises en mouvement par des boutons qui se trouveraient au-dessus des dossiers. D'autres préconisent l'établissement de porte-voix ou de tuyaux qui porteraient les sons et permettraient d'appeler le chef de train au secours. On voudrait établir des appareils qui feraient mouvoir une sonnerie électrique et feraient fonctionner le frein chaque fois que la porte s'ouvrirait. L'on propose des serrures qui ne s'ouvriraient qu'à l'aide d'une clef spéciale que seul le chef de train posséderait. Certains voyageurs seraient d'avis de fermer les portes durant le trajet, depuis une certaine place du wagon ou du train, au moyen de mécanismes, d'air comprimé, de l'électricité ou automatiquement par des régulateurs à force centrifuge. L'on recommande surtout d'enlever toutes les poignées à l'extérieur des wagons, d'interrompre la lignée des marches, de les éclairer ainsi que tout le train par des réflecteurs.

Nous ne pouvons examiner la valeur de toutes ces propositions et quels en seraient les résultats pratiques. Ceci a été fait par la commission qui est arrivée à la conclusion que tous les appareils destinés à empêcher des personnes mal intentionnées à entrer dans les wagons pendant le trajet, ainsi que les signaux automatiques ou autres qu'on donnerait au chef de train ne rempliraient pas le but proposé. Par conséquent, ils ne peuvent être recommandés par la commission. Tous ces appareils sont beaucoup trop compliqués, d'autres sont impossibles à établir au point de vue technique. Vu les difficultés de l'exploitation, ils ne seraient pas toujours en bon état et ne fonctionneraient pas toujours. Ils amèneraient facilement des perturbations dans le service et incommoderaient les voyageurs. Enfin, toutes les probabilités sur la manière dont un attentat peut être commis ne pouvant être prévues, ces appareils et signaux sont insuffisants.

Le meilleur moyen, peut-être est-ce même le seul moyen d'empêcher les vols à main armée et les crimes dans les chemins de fer, c'est de réunir un nombre assez grand de voyageurs dans le même wagon. Plus les wagons sont grands, plus il y aura de compartiments séparés les uns des autres par des cloisons dépassant un peu la mi-hauteur. Il est donc probable que, même quand il y a peu de voyageurs, il y en aura suffisamment dans les différents compartiments pour empêcher les criminels, par leur simple présence, de per-

pétrer l'attentat et cela, soit que le voleur se trouve dans le wagon même, soit qu'il cherche à y entrer subrepticement durant le trajet. Les voyageurs pourraient s'aider réciproquement et donner le signal d'alarme. Le voyageur se sent plus tranquille et plus en sûreté dans les wagons dont les compartiments ne sont pas fermés par une cloison entière. L'on trouve ce genre de wagons en Suisse et en partie aussi dans le Wurtemberg.

Une proposition.

Chacun sait qu'au début de la saison estivale aussi bien qu'en automne, l'affluence des étrangers en Suisse est loin d'être aussi considérable qu'au gros de l'été, où tout le monde part en villégiature et où, le plus souvent, nos hôtels sont occupés jusqu'aux combles et les logements particuliers pris d'assaut.

Les causes de cette différence ont déjà été signalées bien des fois et je n'ai pas l'intention de les énumérer à nouveau. Qu'il me soit permis toutefois d'attirer l'attention des lecteurs de la "Revue" sur un moyen susceptible, à mon avis, d'augmenter dans une certaine mesure le chiffre des visiteurs de notre pays dans les mois de mai, juin, septembre et octobre.

Un voyage en Suisse au printemps ou en automne offre tout autant d'intérêt et d'agrément qu'à l'époque des grandes chaleurs, et le fait seul de le rappeler aux intéressés peut décider bien des touristes à effectuer leur voyage annuel aux deux époques précitées.

Je ne me dissimule pas l'aversion qu'éprouvent MM. les hôteliers pour une réclamation outrée, et il est à prévoir qu'ils formuleraient certaines réserves à l'égard de ma proposition. Si je me permets, néanmoins, de la soumettre à leur examen, c'est que je suis persuadé qu'elle sera appelée à rendre de réels services à l'hôtellerie suisse. Je veux parler de la publication (soit par un particulier, soit par les soins de la Société suisse des hôteliers) d'une petite brochure du format des billets circulaires de chemin de fer et contenant des programmes de voyages d'une durée déterminée et à travers une contrée quelconque de la Suisse. Les premières dix ou douze pages de cet opuscule — selon les exigences — renfermeraient par exemple des voyages d'une durée de 10 jours, les dix ou douze pages suivantes des voyages de 20 jours, et le reste des voyages de 30 jours, avec ou sans indication de prix. L'appendice contiendrait, entre autres renseignements généraux, les horaires des grandes lignes ferrées aboutissant en Suisse ainsi qu'une carte de la Suisse et une table monétaire comparative. Sur la couverture, il conviendrait de mettre comme titre: "Programmes de voyages en Suisse d'une durée déterminée". Ces cahiers seraient distribués à profusion, au printemps, ainsi qu'aux mois d'août et de septembre, dans les grands centres populaires des pays limitrophes, et le résultat en serait une recrudescence du chiffre des étrangers en Suisse dont profiteraient non seulement les hôtels ouverts pendant l'été, mais surtout les établissements ouverts toute l'année.

Une réclame analogue pourrait aussi être faite au moyen d'insertions dans les grands quotidiens de l'étranger, ainsi que dans les journaux de sports à la mode, cependant je crois pouvoir affirmer que ce genre de publicité, tout en étant plus onéreux, ne rendrait pas les bons résultats qu'on est en droit d'attendre d'une distribution de brochures comme celles préconisées ci-dessus, qui, par suite de leur format restreint permettant de les porter sur soi, défrayeraient la conversation pendant quelques temps et rempliraient ainsi mieux leur but.

Un dernier mot au sujet de l'Annuaire de la Société genevoise.

Le Verband a publié notre réponse au sujet de l'Annuaire dans son dernier numéro. Nous considérons donc cette affaire comme terminée. C'est-à-dire nous le désirons et nous croyons que le "Verband" le désire aussi. En revanche, quelques sections de la Société genevoise paraissent vouloir prolonger les hostilités. La section de Berne p. ex. nous envoie, par lettre chargée et officiellement, un pamphlet rédigé sur un ton si peu aimable que nous ne reconnaissons pas le ton courtois habituel à la Société genevoise. Notez bien que cette lettre porte la date du 5 courant, date à laquelle la section de Berne savait que l'Hotel-Revue et le Verband étaient tombés d'accord.

Nous ne voulons pas reprendre la question de l'Annuaire qui pour nous est une affaire classée, et nous espérons ne pas être forcé à revenir là dessus par des attaques telles que celle de Berne. Cependant dans le cas où le pamphlet en question serait répandu au loin, nous saurions nous défendre. A bon entendeur, salut.

Donald Downie condamné à 5 ans de prison.

Le fameux directeur du journal The Paris American, duquel nous annoncions la faillite dernièrement, vient d'être condamné par le Tribunal de Paris à 5 ans de prison pour escroquerie. Nous lisons à ce sujet dans Le Journal du 2 février ce qui suit:

"M. Donald Downie, directeur d'une agence de renseignements, était poursuivi ces jours-ci devant la 11^e chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'escroquerie et d'abus de blanc-seing.

Son agence, au loyer de 11,000 francs, dans laquelle figurait une douzaine d'employés, presque tous de nationalité étrangère, s'occupait de locations d'appartements, d'immeubles, de change de monnaie et de vente de billets de théâtre.

En réalité, elle s'occupait presque exclusivement de publicité; le reste lui servait surtout d'étiquette pour se donner du crédit. "Car, ajoute le requéreur introductif d'instance, Donald Downie exploitait la crédulité des commerçants et de ceux qui exercent des professions libérales, à l'aide d'une publication hebdomadaire intitulée: The Paris American."

Grâce au concours de courtiers habiles, les clients devinrent nombreux. Pour les déterminer à louer une case du journal, on faisait miroiter à leurs yeux tous les avantages qu'ils en retireraient, puisque la publication en question était lue par tous les Américains de passage à Paris.

A cet effet, on leur faisait signer un contrat qui devait être d'un an, mais dont la durée était, en réalité, de trois ans, grâce à une clause savamment dissimulée et que l'abonné ne pouvait guère soupçonner. Le truc était ingénieux, car, d'après les livres de comptabilité, l'année 1903 rapporta au directeur 380,000 francs de publicité, et, l'année suivante, la somme non moins respectable de 277,000 fr., alors que les frais du journal hebdomadaire, qui tiraient à peine à mille exemplaires, s'élevaient à 30,000 francs par an.

M. Donald Downie n'ayant pas répondu à sa citation, le tribunal, présidé par M. Tassart, l'a condamné par défaut à cinq ans de prison et 1000 francs d'amende."

Kleine Chronik.

Rheinfelden. Herr J. V. Dietschy ändert seine Firma ab in Grand Hotel des Saïnes au Parc.

St. Moritz. Die Herren Schenkel & Cie., Besitzer des Hotel Britannia in Cadonahai, hat das Hotel dieses Preilpi sur Viugg, District Vares, enthaltend 75 Betten, käuflich erworben.

Das Schwarzebad im Kanton Freiburg wurde von Engländern gemietet. Dem Vernehmen nach soll es für das ganze Jahr eingerichtet und auch als Winterstation betrieben werden.

Italienische Seen. Herr O. Ferrario, früher Inhaber des Hotel Britannia in Cadonahai, hat das Hotel delle Preilpi sur Viugg, District Vares, enthaltend 75 Betten, käuflich erworben.

Florenz. Unserer in letzter Nummer gebrachten Notiz betr. Kauf des Hotel de la Ville durch Herrn J. Ritter werden wir ersucht, nachzutragen, dass Herr Ritter seine bisherige Stelle als Direktor des Kurhaus Tarasp beibehält.

Mont Soléil ob St. Imier. Herr Jules Kaufmann, Sohn des Herrn J. Kaufmann vom Hotel de la Poste in Fleurier, hat das Hotel du Mont Soléil übernommen. Bisher war das Geschäft, welches 40 Betten enthält, nur für den Sommer eingerichtet, es soll nun aber ganzjährig geöffnet werden und zu jetzt an das ganze Jahr geöffnet bleiben.

Thun. In hier wurde bei grosser Beteiligung die Gründung eines eigenen offiziellen Verkehrs-bureaus beschlossen. Das Bureau kommt in die Nähe der Hotels, in ein Chalet, welches die A.-G. Thunerhof-Bellevue und du Parc dem Verkehrsverein zur Verfügung stellt. Dieses Bureau wird anfangs April in Kraft treten.

Kairo. Das neue Hotel Samirani, welches vor einigen Tagen dem Betrieb übergeben wurde, zählt 25 Salons und 280 Zimmer mit ansehnlichen Bade- und Toilettezimmern. Jedes Appartement hat seinen eigenen Eingang; durch Doppelkorridore und Doppelthüren ist man von jedem Geräusch abgeschlossen. Die Dimensionen der gemeinsamen Gesellschaftsräumlichkeiten deuten daraufhin, dass das Hotel später vergrößert werden soll.

Bern. Der Kurverein zum Schänzli hat seine Räume vergrößert. Seine Verwaltung wendete sich an die Regierung mit der Bitte, sie möge neben dem Billard-laminex auch den des neuen Eisenbahnspiels (jeu du chemin de fer) gestatten, das auch in anderen Kursorten die Besucher zerstreut. Wie man der Lausanner "Revue" meldet, entsprach die Regierung dem Gesuch unter der Bedingung, dass die beiden Spiele Billard und Eisenbahn nicht zu gleicher Zeit laufen.

Heimatschutz. Der Vorstand der Schweizer Vereinigung für Heimatschutz, der am Sonntag den 10. Februar in Bern seine Monatsversammlung abhielt, beschloss einstimmig, zur Bekämpfung der projektierten Zahnradbahn mit Aufzug auf das Matterhorn eine Eingabe an die Bundesbehörden zu richten und dazu Unterschriften in der ganzen Schweiz zu sammeln. Zur Vorbereitung und Durchführung des Protestes wurde die Ernennung einer Kommission beschlossen, in der die verschiedenen Genden und die der Bewegung sich anschliessenden Gesellschaften und Vereine der Schweiz vertreten sein sollen.

Ein für die Hôtellerie interessanter Patentprozess. Die Firma Keller-Truch in Zürich besitzt ein Patent für einen sog. Wärmehisch; Herr Bucher-Durrer in Luzern bezog einen solchen Tisch von der Firma und liess einen zweiten von einem Luzerner Schlosser erstellen. Darauf verklagte die Firma Keller Herrn Bucher wegen Uebertretung des Patentes auf 5000 Fr. Schadenersatz. Das Bezirksgericht verurteilte Herrn Bucher zu einer Entschädigung von 3000 Fr. und zu sämtlichen, den Betrag von 2500 Fr. ausmachenden Kosten. Das Bundesgericht (Patentprozesse können mit Umgebung des Obergerichts direkt ans Bundesgericht weiter gezogen werden) hat nun dieses Urteil aufgehoben. Es konnte nämlich der Nachweis erbracht werden, dass die Firma Keller bereits eine Anzahl solcher Wärmehische erstellte hatte, bevor sie im Besitze ihres Patentes war. Das Gericht nahm an, dass das Patent zu spät angemeldet wurde. Als Konsequenz hieraus ergab sich, dass nicht nur das Entschädigungsgebeten der Firma Keller abgewiesen wurde, sondern dass das Gericht zugleich auch das Patent aufhob und nichtig erklärte. Die Kosten hat Herr Keller zu tragen. Das Urteil des Bundesgerichtes ist für die schweizerische Hôtellerie von Bedeutung, indem die Erstellung der für den Hotelbetrieb äusserst wichtigen und unentbehrlichen Wärmehische nunmehr freigegeben ist.

Berechtigter Schluss. Kaffeehausbesucher (auf einen ihm unbekanntem Gast deutend zum Kellner): "Wer ist denn der Herr." — Kellner: "Ich weiss nicht; aber jedenfalls ist er von der Feuerwehr, denn bis jetzt hat er noch nichts bestellt, als Feuer und Wasser."

An die tit. Inserenten! Gesuche um Empfehlung im redaktionellen Teil werden nicht berücksichtigt. — Reklamen unter dem Redaktionsstrich find keine Aufnahme. — Ein bestimmter Platz wird nur auf längere Dauer und gegen einen Zuschlag von 10 bis 25% reserviert

Advertisement for Seide (Silk) by G. Henneberg, Seiden-Fabrikant, Zürich. It features three columns of text: 'Foulard u. Liberty Seide', 'Chiné. u. Bast Seide', and 'Merveilleux u. Schotten Seide'. Below the columns is the name 'G. Henneberg, Seiden-Fabrikant, Zürich.' and a small illustration of a woman in a dress.

Advertisement for DIRECTION. Suisse, 30 ans, marié, sans enfants, connaissant les quatre langues et toutes les branches de l'hôtel à fond, cherche Direction d'une maison de premier ordre. Excellentes références. Forte caution. Entrée desuite. Adresser les offres sous chiffre H 551 R à l'adm. du journal.

Advertisement for MONTREUX EAU ALCALINE. A large circular logo with the text 'MONTREUX EAU ALCALINE' inside. Below the logo, it says 'En vente dans tous les hôtels de premier ordre.'

Advertisement for Stütze des Prinzipals. Hoteliersohn, Badener, 28 Jahre alt, der vier Hauptsprachen mächtig, mit besten Referenzen des In- und Auslandes versehen, sucht auf 1. Mai oder 1. Juni in obiger Eigenschaft Jahresengagement. Derselbe ist gegenwärtig in einem Hotel I. Rgs. der Westschweiz in Stellung. Gefl. Offerten an die Exped. d. Bl. unter Chiffre H 549 R.

Advertisement for Union Helvetia Genève. Offres et demandes d'employés de toutes les branches de l'industrie hôtelière. Conditions absolument raisonnables.

Sämtliches Polstermaterial, Matratzendrille, Rosshaare, Kapok, Bettfedern, Rosshaar-Zupfmaschinen, Stuhl-Filzunterlagen

ZÜRICH

SCHOOP & Co.

Bettfedern, Rosshaar-Zupfmaschinen, Stuhl-Filzunterlagen

362

DAVOS. Zu verkaufen: Prachtvolles Familienhaus in bester Lage am Platz mit grossem Bauterrain, Wasser, elektr. Licht, Gas. Offerten unt. Chiffre B 6007 T befördert die Union-Reklame in Luzern. 91.11

Mech. Leinenweberei Worb (vorm. Röthlisberger & Cie.)
in **WORB bei BERN**
gegründet im Jahre 1785
empfeht sich für die Lieferung von
erstklassiger Hotelwäsche
mit oder ohne eingewebten Namen.
Musterkollektionen stehen gerne zur Verfügung.
Devisen und Arrangements bei Neueinrichtungen.
Eigene Naturbleiche. — Konfektionsatelier. 387

Hydorion Zürich

Internationale Wäscherei-Maschinen-Gesellschaft

liefert komplette Anlagen, sowie einzelne



In Ausführung:
Zentral-Wasch-Anstalt A.-G. St. Moritz (Engadin)
Palace-Hotel Luzern etc.

In Ausführung:
Zentral-Wasch-Anstalt H. G. Werle Bad Ems (Deutschland).
Hotel du Lac Luzern etc.

Patent-Wasch- u. Spül-Maschinen

nach dem anerkannt einzig richtigen, konkurrenzlosen Treichler'schen Schwemmsystem.
(Siehe den Artikel „Zur Wäschefrage“ in No. 6 vom 10. II. 06 ds. Ztg.)

Directeur,
actuellement à la tête d'un bon établissement, cherche place analogue, de préférence à l'année. Meilleurs certificats et références à disposition. Adresser les offres sous chiffre H 510 R à l'administration du Journal.

Berndorfer Metallwaren-Fabrik
ARTHUR KRUPP BERNDORF, Nieder-Oesterr.
Schwerver Silberne Bestecke und Tafelgeräte für Hotel- und Privatgebrauch.
Rein-Nickel-Hochgeschirre. Kunstbronzen.
Niederlage und Vertretung für die Schweiz bei:
Jost Wirtz,
Luzern
Pilatushof gegenüber Hotel Viktoria.
Preis-Courant gratis und franko.

Zu kaufen gesucht.
Von kapitalkräftigem, tüchtigem Fachmann wird Direktion oder Kauf eines nachweisbar rentablen Hotels gesucht. Platz sowie Rangordnung spielen keine Rolle sofern das Geschäft lebensfähig ist. Bei Kauf kann grosse Anzahlung und seriöse Garantien geboten werden, bei Direktion feine Zeugnisse und Referenzen erster Klasse.
Offerten unter Chiffre H 351 R an die Expedition ds. Bl.

Käse en gros
C. Hürlimann & Söhne
Luzern — Mailand
Vorteilhafte Bezugsquelle für
Emmenthaler-, Sbrinz- und Parmesankäse

Blumentische
Zimmerfontänen, Topfständer, Blumen-Etagères, gerade, halb- u. vierteckig, Blumengitter, Vogelkäfige mit Käfigständer, Guss- und schmied- eisernen Schirm- und Garderobe-ständer.
Treppentische u. Klappentische halten in reichhaltigster Auswahl u. neuesten 2893 Formen vorrätig (113112)
Suter-Strehler & Cie.
mech. Eisenmöbel-Fabrik, Zürich.

Zu verkaufen
zu vorteilhaften Preisen, ein von der Mailänder Ausstellung her-stammendes
Chalet-Pavillon
20x12, welches sich zu Restaura-tions- oder Konzertsaal, Auto-mobilgarage u. s. w. gut eignen würde
Nähere Auskunft erteilen Haase-stein & Vogler in Lausanne unter M 929 L. 1745 (HB 6010)

2 prachtvolle Ameublements
Divans, neue Betten, Sessel, Kaffeemaschine für 50 Tassen, grosser Glasschrank, Waschkom-oden und vieles andere mehr, billige Möbel-Einlagerungs-Geschäft, Weinbergstrasse 22a, Zürich I. 1747 (HB 5930)

Orchestre de 1^{er} ordre.
6 artistes. Répertoire des grands casinos. Tenue irréprochable. En ce moment Grand Hôtel Continental, Ajaccio (Corse) demande pour la saison d'été engagement (Suisse préférence). Ecrire au chef Mr. Deshayes.

Kotel-Journale
(Colonnen-System)
Bonsbücher etc.
liefert billigst (Fa 5833)
P. Gimmi & Cie.
Geschäftsbücher-Fabrik, Bureau-Artikel
St. Gallen. 1738

Zu mieten gesucht
von zwei Damen
Hotel-Pension
mit 25 bis 30 Betten.
Würden auch die Führung eines solchen übernehmen.
Offerten unter Chiffre H 557 R an die Expedition d. Bl.

Für ein modern eingerichtetes Sommer-Kur-Hotel von 70 Betten wird ein tüchtiger
Mieter od. Gerant
auf kommende Saison gesucht. Das Haus befindet sich auf 1050 M. ü. M., oberhalb dem berühmten Fremdenort S. Pellegrino (Oberital.) Ausk. erteilt Ing. S. Spychiger, Ponte S. Pietro pr. Bergamo. 1739 (HB 5038)

VINS DE NEUCHÂTEL
Ch. Seccier
340 Propriétaire
à ST-BLAISE
plus Neuchâtel (Suisse)
Fournisseur des principaux hôtels de la Suisse.
Nombres récompenses aux Expositions nationales, internationales et universelles.
Fournisseur du Chalet Suisse, à l'Exposition de Milan 1906
Hors Concours, Membre du Jury

A louer à Annecy
les locaux de l'Hôtel de l'Aigle, fraîchement restaurés, bordant rue centrale. Quatre salles au rez-de-chaussée, 30 chambres aux étages et dépendances. L'immeuble, disposé pour hôtel, restaurant ou hôtel meublé, se prête à tout genre de commerce. Bail à convenance du preneur, conditions accommodantes. S'adresser à M^{me} V^{ve} Bovier, propriétaire, Annecy. 3015

Zu verkaufen
ein eleganter, tadelloser erhaltener
Schlitten
(Geissberger Fabrikat)
sowohl ein- als zweispännig, offen oder geschlossen zu gebrauchen. Sich zu wenden an J. de H. Bruner in Liquidation, Glarus. (B 5927) 3011

Zürcher & Zollikofer
ST-GALL
Tulle Toile
Rideaux
Guipure Etamine
EN TOUS GENRES.
Echantillons sur demande.
franco de port. 338

Stütze der Hausfrau.
Intelligente, seriöse Tochter aus guter Familie, 4 Sprachen kundig, mit Kenntnissen im Hotelwesen und besten Referenzen, sucht Stelle zur weiteren gründlichen Ausbildung in nur gutem Hause. Offerten unter Chiffre A 5732 an die Union-Reklame in Luzern. 3003

Hotelier (Schweizer),
mit Wintergeschäft an der Riviera. 40 Jahre, 4 Sprachen mit tüchtiger Frau (kinderlos), auch im Restaurations-fach erfahren, sucht **Direktor-Stelle** für die Sommersaison. Referenzen in der Schweiz und an der Riviera.
Offerten unter Chiffre H 529 R an die Exped. ds. Bl.

Lits et Sommier
Primex
Le plus grand choix en Suisse de lits en fer.
Fer et cuivre et tout cuivre
John D. Bradney
seul fabricant
14 Rue de Lausanne 14
GENÈVE. (A5746) 3004

Direktor oder Chef de réception.
Tüchtiger, in allen Zweigen der Hotelbranche bewandert Fachmann, anfangs 30ger, unverheiratet, der vier Hauptsprachen mächtig und gegenwärtig Leiter eines grossen Hauses am Genfersee, sucht sich für kommenden Sommer zu verändern. Beste Referenzen.
Geil. Offerten an die Exped. ds. Bl. unter Chiffre H 550 R.

Hotel-Direktor.
Ein sowohl im kaufmännischen, wie im Hotelwesen durch und durch erfahrener und der 4 Hauptsprachen mächtiger Fachmann, Schweizer, die letzten fünf Jahre Leiter eines grösseren Establishments A.-G., mit allererstklassigen Restaurationsräumlichkeiten, sucht sich zu verändern.
Offerten unter Chiffre H 533 R an die Exped. ds. Bl.

Directeur d'hôtel
connaissant à fond toutes les parties et 5 langues, depuis deux ans à la tête d'une grande maison de tout premier ordre à l'étranger, désire changer. Meilleures références.
Adresser les offres sous chiffre H 553 R à l'adm. du journal.

Wenn Sie Ihre Gäste zufriedenstellen wollen, so müssen Sie Ihren Kaffee selbst mahlen mit der neuen elektrischen (A2017Z)

Kaffeemühle „Motomül“
OHNE Transmission
OHNE Schwungräder
OHNE Treibriemen etc.
OHNE Befestigung

„Motomül“ ist an jeden Steckkontakt Ihrer elektrischen Leitung anschliessbar.
Verlangen Sie gratis und franko ausführlicher Prospekt und Preisliste von
Maschinenfabrik Com.-Ges. Ferd. Petersen
(gegründet 1857) 3005
Hamburg 5 — Zürich II
Eingetragene Fabrikmarke
Zerkleinerungs-Maschinen aller Art, für Hand- und Kräftbetrieb.

